

# Université Tunisienne et Entrepreneuriat : Analyse, Positionnement et Axes de Renforcement.

Wafa B.A. Naouar<sup>#1</sup>, Baha K.Neffati<sup>\*2</sup>

*#Département Des Sciences Economiques et de Gestion, Institut Supérieur Des Etudes Technologiques de Zaghouan  
1121 Mograne , Zaghouan, Tunisia*

*<sup>1</sup>wafa.bahmed1004@yahoo.fr*

*\*Centre de Recherche Magellan, Université Jean Moulin Lyon 3  
6, cours Albert Thomas BP 8242 - 69355 Lyon Cedex 08, France*

*<sup>2</sup>baha.neffati@yahoo.fr*

**Résumé**— L'objet de cet article porte sur l'analyse de la relation université-entrepreneuriat dans le contexte tunisien, sur son positionnement par rapport à la pratique internationale et sur l'examen des différentes orientations en vue de son renforcement. À cet effet, nous tenterons, d'un côté, d'évaluer la contribution de l'université tunisienne dans la promotion et le développement de la culture entrepreneuriale et, d'un autre côté, de déterminer les différentes pistes liées à sa plus forte implication. Nos principaux enseignements stipulent que l'éducation entrepreneuriale en Tunisie connaît, malgré l'existence de plusieurs entraves, des aspects positifs qui peuvent se consolider par une stratégie fondée sur des restructurations émanant de l'intérieur et de l'extérieur de l'université.

**Mots clés**— Université - Enseignement - Tunisie - Entrepreneuriat - Culture entrepreneuriale

## I. INTRODUCTION

Le rôle de l'université a été, pendant de longues années, la production de la connaissance et du savoir [1], [2]. De ce fait, on ne lui reconnaissait que deux missions historiques à savoir la formation et la recherche [3], [4]. Par l'apparition et la profusion de concepts tels « l'université entrepreneuriale » [5], « entrepreneuriat académique » ou « acadépreneuriat » [3], il semble que l'université opère dans un domaine qui ne relève pas de ses compétences, qu'elle innove, ou qu'elle change même de paradigme [1]. Ce nouveau rapport a suscité l'intérêt de plusieurs protagonistes d'autant plus que, pendant plusieurs années, aucune relation n'était clairement établie entre l'université et l'entrepreneuriat [3]. Une telle difficulté a même incité certaines institutions à se désister et à éviter toute tentative d'évaluation [6]. Sur ce point, plusieurs interrogations sont soulevées: Comment mesurer un changement d'un état d'esprit ? Qui doit se charger de cet acte d'évaluation ? Qu'est ce qui est à évaluer ? [7] Autant de questions qui montrent la délicatesse de l'opération d'évaluation et nourrissent l'intérêt que nous portons à ce sujet. Ainsi, ce travail porte sur l'analyse de la relation université-entrepreneuriat dans le contexte tunisien, sur son

positionnement et sur les différentes possibilités de consolidation de ce lien. Pour ce faire, nous nous proposons, au préalable, de cerner la notion d'entrepreneuriat et de revenir sur l'évolution de la relation qu'a connue l'université avec l'entrepreneuriat.

## II. LA NOTION D'ENTREPRENEURIAT

L'entrepreneuriat apparaît au croisement de trois champs d'étude : l'esprit d'entreprise, la création d'entreprise et l'entrepreneur lui-même [8]. En effet, l'entrepreneuriat est le fait de mobiliser des ressources en vue de lancer des projets et de créer des entreprises dont les produits ou les services répondent à des besoins de la société [9]. Sous sa dimension pluridisciplinaire [10], l'entrepreneuriat peut être approché à travers quatre grands paradigmes : le paradigme de l'opportunité, le paradigme de la création d'une organisation, le paradigme de la création de valeur et le paradigme de l'innovation dont la complémentarité dévoile toute la portée du phénomène. Ainsi, l'entrepreneuriat se manifeste comme l'exploitation d'une opportunité dans le cadre d'une organisation impulsée en vue de tenter une meilleure efficacité ou de créer une nouvelle valeur [11]. Au total, l'entrepreneuriat semble être un paradigme dynamique de création d'exploitation, d'opportunité d'affaires, ou encore d'innovation pour la création de nouvelles entreprises génératrices de valeur.

## III. ÉVOLUTION DE LA RELATION UNIVERSITE-ENTREPRENEURIAT

La relation liant l'université à l'entrepreneuriat a connu quatre périodes d'évolution dont l'enchaînement est tributaire du degré d'intégration de l'entrepreneuriat au sein des universités [12],[13],[4]: l'absence de relation, la construction de la relation ou l'initialisation, le renforcement de la relation ou l'institutionnalisation, et enfin l'intégration. De ce fait, et en vue de repérer la relation qui lie l'université tunisienne à l'entrepreneuriat, ces phases seront décrites avec une mise en exergue de leurs traits saillants. La première phase est la

phase d'absence qui correspond à l'inexistence de la notion d'entrepreneuriat aussi bien dans la formation que dans les travaux de recherche au sein de l'université. De ce fait, le sujet de l'entrepreneuriat est relégué à un niveau postuniversitaire [13]. Dès lors qu'on note une introduction de l'entrepreneuriat au sein de l'université avec une prise en considération de son importance dans le développement économique local et national [12], [13], nous passons à la deuxième phase d'initialisation. À ce niveau, les universités prodiguent des enseignements en matière d'entrepreneuriat tout en suscitant la recherche à travers la publication d'articles et d'ouvrages traitant ce sujet. Le renforcement de la relation université-entrepreneuriat à travers des systèmes universitaires valorisant la recherche sur cette thématique nous conduira à la troisième phase : l'institutionnalisation. On y perçoit beaucoup d'efforts déployés en vue de pérenniser les actions et les structures déjà mises en place au sein des universités [12]. La dernière phase relative à l'intégration de l'entrepreneuriat au sein des universités souligne le développement de projets entrepreneuriaux grâce au potentiel universitaire. Elle est l'aboutissement d'une stratégie clairement établie par l'université pour contribuer au développement économique local et national [12]. Une telle stratégie relève de l'essaimage académique et se décline par la mise en place des incubateurs universitaires et la création de structures de soutien aux entreprises issues des activités de l'université [13].

#### IV. RELATION UNIVERSITÉ-ENTREPRENEURIAT EN TUNISIE : ÉTAT DES LIEUX

Avant de décrire la relation qui lie l'université tunisienne à l'entrepreneuriat, nous nous proposons au préalable de présenter le système universitaire, d'un côté, et de relever les spécificités de l'environnement entrepreneurial tunisien, d'un autre côté. Ces préambules nous permettent d'apprécier l'état des lieux actuel de la relation université-entrepreneuriat.

##### A. Aperçu sur le Système Universitaire Tunisien

Le système universitaire tunisien compte 193 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont 25 Instituts Supérieurs des Études Technologiques [14]. Ils sont répartis sur 13 universités dont l'Université Virtuelle de Tunis qui joue un rôle phare dans la coordination de l'éducation transversale de l'entrepreneuriat pour le secteur de l'enseignement supérieur.

Le système universitaire tunisien a tenté de faire face au problème de l'employabilité des diplômés [15] avec la création d'un réseau d'Instituts Supérieurs des Études Technologiques (ISET) sur tout le territoire tunisien. Ces derniers sont des établissements universitaires à caractère scientifique et technologique chargés de la formation des techniciens supérieurs. Ils offrent des dizaines de formations professionnelles via des licences appliquées co-construites favorisant le rapprochement université-entreprise. Cette coopération entre universitaires et professionnels constitue un levier de professionnalisation des jeunes diplômés.

##### B. L'Environnement Entrepreneurial Tunisien

En Tunisie, plusieurs structures de formation et d'information sont mises en place et contribuent à la création d'entreprises pérennes à fort potentiel économique [16]. Nous citons principalement l'agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (API), les centres d'affaires, les pépinières d'entreprise, les incubateurs ou encore les technopôles [17]. L'API est un établissement public comprend cinq centres d'interventions dont le centre de soutien à la création d'entreprises (CSCE). À propos des centres d'affaires d'intérêt public économique, 24 centres proposent des services pour le développement des projets. En outre, ils organisent des séminaires bimestriels dans les universités visant la sensibilisation à l'activité entrepreneuriale.

Concernant le réseau national des pépinières d'entreprise, il compte 27 pépinières. La signature des conventions de parrainage industriel avec des entreprises publiques a permis aux futurs entrepreneurs de bénéficier d'un accompagnement et d'une expertise personnalisée sur les idées de projets et les plans d'affaires. Par ailleurs, il est important de souligner qu'en Tunisie il n'y a pas de distinction claire entre les pépinières d'entreprise et les incubateurs vu que les attributions de chacun ne sont pas clairement définies. Toutefois, les frontières commencent à se dessiner par la création, en 2013, du premier incubateur social tunisien IMPACT, qui constitue une continuité du projet de centre tunisien pour l'entrepreneuriat social lancé en 2012. De plus, et dans le cadre d'un échange de bonnes pratiques, un accord de coopération a été signé en avril 2014, entre l'incubateur français Agoranov et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en vue de favoriser la création d'entreprises innovantes issues de la recherche. Dans la même perspective, en janvier 2015, la coopération entre la Tunisie et l'Allemagne a porté sur les projets relatifs à la promotion du secteur de la microfinance, à l'appui à la décentralisation, au soutien de l'entrepreneuriat et de l'innovation. De telles actions manifestent la volonté tunisienne d'encourager et de propulser l'esprit entrepreneurial en Tunisie.

À propos des technopôles, la Tunisie recense 9 technopôles sectoriels sur le territoire tunisien. Leur création s'inscrit dans une stratégie nationale de renforcement de la compétitivité de l'industrie tunisienne. Ces technopôles opèrent dans la valorisation des résultats de la recherche scientifique tout en stimulant la création d'entreprises innovantes.

En ce qui concerne les structures de financement, deux institutions sont spécialisées dans le soutien financier des start-up. La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) est la première banque de financement de petits projets par le biais du financement direct ou à travers les associations de micro-crédits. Quant à la banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME), elle couvre l'intégralité des activités de conseil, de suivi et de financement dédiées aux petites et moyennes entreprises. En outre, la création des fonds d'investissement tels que le Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers (FONAPRAM) et le Fonds de Promotion et de Décentralisation Industrielle (FOPRODI), témoigne de la politique volontariste de l'État

pour le soutien de la création des petites et moyennes entreprises. De plus, le capital risque, par le biais de création des sociétés d'investissement capital à risque (SICAR) et des fonds d'amorçage, contribue à son tour au financement des entreprises tunisiennes. D'autres moyens, plus récents et incités par l'essor des technologies de l'information et de l'information TIC, offrent une autre option de financement. En effet, le «crowdfunding» semble connaître un grand intérêt sur le marché tunisien avec la création de plateformes, tels « cofundy » et « flooosy », visant le soutien des porteurs de projet.

### C. Analyse de la Relation Université-Entrepreneuriat en Tunisie

À présent, nous tenterons d'analyser la relation qui lie l'université à l'entrepreneuriat dans le contexte tunisien en nous référant à plusieurs matériaux empiriques traitant ce sujet. L'étude menée en 2005 sur les étudiants de l'École Supérieure de Commerce de Tunis relève trois idées essentielles [7]. Premièrement, les étudiants connaissent ce qu'est l'entrepreneuriat avec des confusions les objectifs du cours. Deuxièmement, il y a un certain écart entre les attentes des étudiants du cours et l'offre réelle des enseignants qui est plutôt théorique. Troisièmement, l'étude dégage le manque d'esprit entrepreneurial chez les étudiants. En conclusion, des efforts se rapportant au corps professoral et aux activités de soutien sont nécessaires.

De plus, et dans une approche plus globale touchant l'ensemble des universités tunisiennes, nous allons nous référer aux résultats d'une étude relativement récente, réalisée en 2012, par le bureau de la GIZ (L'agence Allemande de coopération internationale) et par le programme LEED (Local Economic and Employment Development) de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) [18]. L'intérêt que nous portons à cette étude est lié à l'importance de cibles étudiées à savoir les cadres universitaires, le personnel et les étudiants. D'après plusieurs thématiques, objets d'interrogations, cette enquête nous a révélé des enseignements majeurs dont la pluralité est résumée dans les deux tableaux suivants.

TABLEAU I  
EXTRAIT DU RAPPORT DE L'OCDE (1)

<b>Enquête réalisée auprès des cadres universitaires et du personnel</b>
<b>Thématiques et Principaux Enseignements</b>
Les objectifs stratégiques de soutien à l'entrepreneuriat universitaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement des attitudes, des comportements et des connaissances entrepreneuriales chez les étudiants ou encore la promotion de la création d'entreprises et de l'essaimage constituent les objectifs stratégiques de la plupart des universités tunisiennes.</li> </ul>
Activités de soutien à l'entrepreneuriat proposées par les universités : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entrepreneuriat, matière transversale, est obligatoire.</li> <li>• La plupart des universités offre des structures ou des clubs d'entreprises pour les futurs entrepreneurs afin de se réunir.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation des futurs entrepreneurs vers des organismes spécialisés.</li> <li>• Les chercheurs ont le droit sur leurs inventions.</li> <li>• Pas de plate-forme d'échange entre étudiants de différentes universités supposée assurer le partage d'expériences et de connaissances.</li> <li>• Le recours aux anciens diplômés en tant que formateurs est une pratique peu habituelle.</li> <li>• Les efforts de développement des ressources humaines impliquées dans l'éducation entrepreneuriale sont encore limités.</li> </ul>
---

TABLEAU III  
EXTRAIT DU RAPPORT DE L'OCDE (2)

<b>Enquête réalisée auprès des étudiants</b>
<b>Thématiques et Principaux Enseignements</b>
L'expérience des étudiants en éducation entrepreneuriale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les stages, les contacts avec les entrepreneurs et les témoignages de réussite sont des méthodes capables de susciter l'intérêt des étudiants à la création d'entreprises. De nouvelles techniques peuvent les motiver comme les simulations ou les concours de meilleurs plans d'affaires.</li> </ul>
Les obstacles liés à la création d'entreprises : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plus déterminants sont le manque de capital, le haut risque du projet et la rareté des sources d'idées.</li> </ul>
Sources d'idées et motivations pour créer une entreprise : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sources d'idées principales sont les études universitaires. Les parents et les professeurs sont des personnes influentes dans l'entourage des étudiants</li> </ul>
Les mesures prises par les étudiants pour démarrer une entreprise : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fixation d'une idée de création de projet se trouve être la première mesure prise.</li> </ul>
Utilisation des informations et des conseils sur l'entrepreneuriat provenant de l'université : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sites web et les universités sont les premières sources d'informations et de conseil pour les étudiants.</li> </ul>
Utilisation des services de soutien à la création d'entreprises de l'université <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'assistance pour l'élaboration d'un plan d'affaire et la participation aux compétitions d'idées d'affaires sont jugées très utiles par les étudiants.</li> </ul>

D'après les références empiriques évoquées, il semble que la question de l'entrepreneuriat est avancée depuis une dizaine d'années au sein des universités tunisiennes et que certaines actions sont déjà entreprises en vue de valoriser cette nouvelle mission (formation obligatoire, accès facile aux informations liées à l'entrepreneuriat). Toutefois, les études empiriques nous ont révélé des limites par rapport à l'adhésion requise pour le renforcement de ce lien. En effet, des écarts entre les attentes des étudiants et l'offre des universités apparaissent suite à la faible implication du management des universités qui semble encore objet de conservatisme. Ainsi, nous pouvons dire que, malgré les intentions, les universités restent encore figées et n'arrivent pas à suivre ce nouveau mouvement. Parallèlement, il ressort de cette lecture que les pouvoirs publics ne jouent pas les rôles nécessaires pour soutenir ce lien entre l'université et l'entrepreneuriat. À ce

titre, il paraît que l'État tunisien n'a pas encore défini une stratégie explicite et formelle sur le sujet de l'entrepreneuriat et que son intervention se limite à quelques actions irrégulières et isolées.

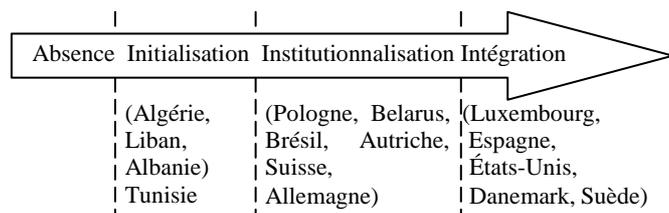
## V. ESSAI DE POSITIONNEMENT DE LA RELATION UNIVERSITÉ-ENTREPRENEURIAT EN TUNISIE

La relation actuelle qu'entreprend l'université tunisienne avec l'entrepreneuriat est la conséquence des efforts déployés par les pouvoirs publics et les établissements de l'enseignement supérieur. Dans une tentative de décrire ce rapport, ce dernier sera comparé aux différents liens que la théorie offre sur ce sujet. Le référentiel conceptuel retenu, pionnier en la matière a été avancé par Schmitt (2008) et Schmitt, Berger Douce et Bayad [19].

Le rapprochement opéré nous a révélé que l'université tunisienne est dans une phase de construction d'une relation avec l'entrepreneuriat pour des raisons que nous détaillerons dans ce qui suit. Vu les résultats révélés par les différentes enquêtes, il paraît clairement que le sujet de l'entrepreneuriat est déjà introduit au sein de l'université et qu'il y a une prise en considération de son importance dans le développement économique local et national. En plus, les universités tunisiennes offrent, depuis une dizaine d'années, des enseignements en entrepreneuriat pour sensibiliser les étudiants à cette thématique. Cette description du constat cadre parfaitement avec les caractéristiques de la phase d'initialisation [12], [13]. Conséquemment, la phase d'absence où le sujet de l'entrepreneuriat est relégué à un stade postuniversitaire est dépassée. De plus, eu égard les limites soulevées, et qui sont liées au manque de formateurs qualifiés, à l'insuffisance des sources de financement et à l'absence d'une stratégie claire et explicite de l'État, l'université tunisienne ne peut pas être dans une phase d'institutionnalisation. En effet, au cours de cette phase, celle-ci doit être autonome et plus impliquée [4], ce qui n'est pas le cas de l'université tunisienne. Par ailleurs, conformément à la succession chronologique indiquée dans le référentiel théorique retenu, la phase d'intégration, caractérisée par l'existence d'incubateurs universitaires et par la valorisation de l'essaimage académique, n'est pas atteinte. Sur ce point, l'université tunisienne a encore du chemin à parcourir pour devenir une université entrepreneuriale [15].

De plus, et dans une autre tentative de positionnement cette fois par rapport à la pratique internationale, nous pouvons dire que, eu égard le schéma ci-dessous, nous nous rapprochons plutôt de l'expérience Algérienne, Libanaise ou Albanaise et que les pays référentiels sur ce sujet sont à titre d'exemple le Luxembourg, l'Espagne, le Danemark, le Suède ou encore les États-Unis où le sujet de l'entrepreneuriat semble acquérir un niveau assez élevé de maturité.

Fig 1 : Processus de la relation entre université et entrepreneuriat : positionnement de la Tunisie



## VI. LES PISTES DE RENFORCEMENT DE LA RELATION UNIVERSITÉ-ENTREPRENEURIAT

Le renforcement du lien entre l'université et l'entrepreneuriat a suscité l'intérêt de plusieurs auteurs [20], [21], [22], [23]. Leurs diverses contributions constituent l'aspect conceptuel qui nous éclairera sur les axes d'amélioration proposés. Outre ce référentiel théorique, les recommandations ont été préconisées à la lumière des principaux enseignements révélés par les études empiriques. Les mesures que nous proposons pour consolider ce lien peuvent émaner de l'intérieur de l'université touchant son offre globale sur l'entrepreneuriat. Cependant, d'autres actions, dépassant les frontières des universités, sont envisageables pour garantir un cadre entrepreneurial attractif.

### A. Au Niveau de l'Université

Une meilleure implication de l'université tunisienne dans la promotion de la culture entrepreneuriale peut se concrétiser par la mobilisation de deux axes majeurs à savoir l'intégration de l'entrepreneuriat dans une stratégie globale de l'enseignement et le recours à des pédagogies attractives.

1) *Des universités avec un management plus impliqué* : Face aux exigences socioéconomiques, les universités doivent être des acteurs actifs dans la promotion de la culture entrepreneuriale. En effet, il faut, tenter un changement de leadership basé sur une dynamique d'apprentissage [24]. De la sorte, il convient que l'enseignement entrepreneurial s'inscrive dans la politique de l'établissement d'une manière claire, proclamée et explicite [25]. En effet, le développement de la culture entrepreneuriale dans l'université tunisienne requiert un management participatif basé sur la délégation du pouvoir, la gestion par les résultats, et l'auto-évaluation [15]. En outre, les responsables des universités doivent faire preuve d'initiative et de volontariat pour propulser l'entrepreneuriat au sein de leurs établissements [15]. De tels changements requièrent une grande latitude de leur part s'ils espèrent parvenir à une autonomie administrative et financière.

De plus, l'université tunisienne est tenue de valoriser les résultats de la recherche dans le cadre de l'essaimage scientifique. Au même titre, elle doit aussi nouer des liens et créer des partenariats avec les divers acteurs économiques. D'ailleurs, le partenariat université-entreprise, via le transfert technologique et l'essaimage, a été jugé comme facteur important au développement de l'entrepreneuriat au sein de l'université tunisienne. Toutefois, l'étude réalisée par l'OCDE en 2012 a révélé l'existence de relations étroites entre les centres d'affaires et les universités tunisiennes. Ainsi, l'université Tunisienne est tenue de réseauter avec les différents acteurs économiques tels les entreprises et les structures d'appui. Un tel rapprochement du monde économique à la sphère académique permet d'explorer les métiers des différents secteurs et de stimuler les échanges.

2) *Des enseignements attractifs* : Depuis les années 90, on assiste à la prépondérance du paradigme de la transmission des connaissances dans l'enseignement de l'entrepreneuriat

[26], [27], [28], [29]. Cependant, plusieurs chercheurs préconisent la valorisation des méthodes pédagogiques existantes et l'exploration d'autres [30], [31], [32]. Pour susciter l'esprit entrepreneurial chez les étudiants, l'apprentissage doit être responsabilisant, coopératif, réflexif mais aussi expérientiel [25]. Ce dernier type d'apprentissage s'inscrit dans les méthodes actives d'enseignement, il est capable de changer la perception des étudiants sur la thématique de l'entrepreneuriat [33]. De telles méthodes plus interactives comme les simulations, les cas et les jeux de rôles ne peuvent qu'éveiller l'intérêt des étudiants qui ont déjà montré leur lassitude des méthodes classiques d'enseignement [18]. Ainsi, l'entrepreneuriat doit faire l'objet d'un enseignement académique et pratique [20], [21], [23]. Au total, revisiter les procédés de formation en entrepreneuriat en s'appuyant sur des méthodes plus créatives, préconisant l'usage des TIC, se trouve être un moyen d'assurer une meilleure offre entrepreneuriale en Tunisie.

3) *Corps professoral spécialisé* : Pour promouvoir l'entrepreneuriat dans les universités, il convient de s'assurer que les enseignements soient stimulants et prodigués par des enseignants spécialisés pour développer les capacités d'initiative, de créativité et de ténacité chez les étudiants [34]. Or, en Tunisie, le cours d'entrepreneuriat peut être assuré par des enseignants vacataires ou peu expérimentés. À ce sujet, l'Université Virtuelle de Tunis (UVT), en collaboration avec l'Agence de coopération allemande (GIZ), a mis en place des cycles de formation au profit des enseignants tunisiens pour une meilleure consolidation de la pédagogie de l'entrepreneuriat. Toutefois, de telles initiatives dont l'objectif est de constituer un noyau d'enseignants formateurs ne sont pas répandues sur tout le territoire tunisien. Il convient, donc, de généraliser ces actions à tous les enseignants des universités régionales afin que l'offre en culture entrepreneuriale soit plus harmonieuse par la standardisation des acquis. Par ailleurs, nous évoquons la possibilité de recourir à un corps professoral hybride formé par des enseignants confirmés et des professionnels des métiers. En effet, l'étude menée par l'OCDE en 2012 a révélé que les contacts avec les entrepreneurs peuvent susciter l'intérêt des étudiants à la création d'entreprises. À cet effet, nous suggérons le recours aux hommes de terrain dont les témoignages pourront être de véritables stimulants illustrant la réussite professionnelle dans ce choix de carrière.

Par ailleurs, il convient de mettre le point sur l'évaluation des enseignements en entrepreneuriat pour une légitimation des méthodes pédagogiques adoptées [35]. Nous tenons à préciser que l'absence de référentiel d'évaluation en éducation entrepreneuriale augmente la latitude accordée aux enseignants tunisiens dans leurs interventions et entrave la possibilité d'évaluer la formation. Par conséquent, nous suggérons la création d'un modèle d'évaluation, notamment les questionnaires de satisfactions, afin d'évaluer la pertinence de la formation.

## B. Au Niveau des Pouvoirs Publics

Outre les dispositions prises par l'université, les facteurs contextuels jouent un rôle primordial dans la stimulation de l'esprit d'entreprendre [36], [37], [38]. En effet, l'importance de l'entrepreneuriat au sein de l'université dépend fortement de la place que les gouvernements veulent accorder à celui-ci [12]. En outre, on leur reconnaît un rôle déterminant dans la promotion de la culture entrepreneuriale particulièrement dans les pays en transition [39], [40]. Ainsi et eu égard leurs prérogatives, les pouvoirs publics se doivent de prendre des mesures capables de développer l'entrepreneuriat au sein des universités. Ainsi, pour inciter les étudiants à l'activité entrepreneuriale, l'État tunisien est amené à garantir un contexte entrepreneurial propice muni de structures capables de servir ce choix de carrière.

1) *Contexte entrepreneurial favorable* : L'économie tunisienne a connu un changement structurel de grande ampleur et une succession de réformes économiques depuis 1986. Ainsi, avec la vague de privatisations, plusieurs mesures institutionnelles ont été mises en œuvre pour la stimulation de l'entrepreneuriat, vu son rôle important dans le développement économique des pays émergents [41], [42]. Les environnements sociaux, économiques, institutionnels et culturels peuvent constituer des facteurs qui facilitent, freinent ou encore entravent la dynamique de création d'entreprise [43]. De ce fait, les éléments contextuels constituent des facteurs déterminants de l'entrepreneuriat à côté des éléments individuels, organisationnels ou encore processuels [44] et constituent les piliers de la dynamique entrepreneuriale [38]. Toutefois, les études empiriques réalisées sur le contexte tunisien ont révélé une insuffisance de ce cadre qui s'est montré démotivant. En effet, les étudiants tunisiens ont considéré « les conditions économiques défavorables » et « le manque de soutien et d'aide » comme des facteurs freinant le développement de l'entrepreneuriat [45]. En outre, les cadres institutionnels et législatifs tunisiens sont perçus comme des goulots d'étranglement à la création des projets innovants [46]. La concrétisation des lois et à l'accompagnement offert par les structures du milieu d'affaire se sont révélés en dessous des attentes des futurs créateurs [46], [47]. En outre, la lourdeur administrative et bureaucratique constatée peut dissuader les jeunes entrepreneurs dans leurs projets. Sur ce point, dix procédures sont nécessaires pour démarrer une entreprise en Tunisie [48]. Ce fait montre que le processus de création est complexe par rapport aux pays de l'OCDE qui enregistrent une moyenne de 4,7 étapes.

À partir de ces constats, et en vue de pallier aux insuffisances déjà soulevées, nous suggérons le recours au TIC et aux formations pour diminuer la complexité des procédures pour la création d'une entreprise. Nous proposons, dans un premier temps la généralisation des guichets uniques dont la mission est de réunir, dans un même espace, différentes structures intervenantes dans la création des entreprises. Dans un deuxième temps, et en vue d'alléger encore plus les démarches administratives, nous proposons de recourir au « e-guichet », une plateforme virtuelle qui offre

toutes les informations nécessaires à la création d'une entreprise, permettant ainsi un gain de temps considérable pour les futurs entrepreneurs. Par ailleurs, les formations prodiguées aux personnels administratifs, spécialement ceux opérant dans le domaine des nouvelles technologies ou les projets innovants, ne peuvent que contribuer positivement à l'offre informationnelle proposée la rendant plus complète et plus cohérente.

2) *Au niveau des structures de financement* : Le financement des projets entrepreneuriaux constitue un défi de taille dans les pays émergents [38]. À l'instar des étudiants tunisiens, l'accès aux moyens financiers constitue le principal frein au développement de l'entrepreneuriat [7], [45]. Dans le cadre de l'essaimage conventionnel en Tunisie, les essayés trouvent des difficultés pour profiter de l'appui des fonds de financement FOPRODI et FONAPRAM, les rendant vulnérables dès la première année suite à l'absorption de leur fond de roulement [47]. Ainsi, en vue de renforcer la capacité de ces fonds à la dynamique entrepreneuriale, l'État tunisien doit proposer aux bénéficiaires la possibilité de remboursement sur une longue période tout en réduisant les taux d'intérêt. De plus, l'indice de fiabilité mesurant le degré de protection des droits légaux des créanciers et des débiteurs est de deux points en Tunisie [48]. Ce taux est considéré assez faible par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE qui s'élève à six points. Ainsi, il en découle que l'arsenal juridique, à travers les lois sur les garanties et les faillites, ne favorise pas l'obtention des prêts. En effet, les deux organismes de financement, BTS et BFPME, n'arrivent pas à couvrir les besoins de divers projets. De plus, ils sont plus attirés par les projets industriels, que par les projets innovants [46]. D'où une inadéquation des systèmes de financements tunisiens avec les besoins des projets innovants basés sur l'immatériel. Au total, nous recommandons à l'État tunisien de renforcer le rôle du système bancaire, de concrétiser les lois et les procédures existantes, et de proposer des mesures d'aide financière (prêts conventionnés et les subventions) notamment dans le domaine de l'immatériel. Par ailleurs, un certain nombre de mesures sont à prendre dans le but d'appuyer le programme national d'assistance au recours du marché financier (PNAR) dont les réalisations sont restées limitées. Ainsi, il y a lieu de repenser les conditions d'accès à cette source de financement. Il convient de réduire les coûts d'introduction en bourse pour favoriser l'ouverture du capital au grand public et de minimiser l'impôt lié à la participation au capital pour orienter l'épargne vers le marché alternatif.

## VII. CONCLUSION

Le présent travail a eu comme ambition l'analyse de la relation entre l'université tunisienne et l'entrepreneuriat. Au vu des différents aboutissements, nous pouvons conclure que la relation d'initialisation décelée peut se renforcer par plusieurs actions qui doivent être entreprises à l'intérieur et à l'extérieur de l'université. Ainsi, ces dernières doivent disposer d'une grande latitude et d'autonomie pour une meilleure implication. De plus, l'orientation de leurs offres vers plus de pratique à travers un corps professoral formé contribuera au développement de l'esprit entrepreneurial chez

les étudiants. Au-delà des frontières de l'université, l'État est tenu de définir une politique explicite en vue d'une meilleure synchronisation entre les différentes structures du milieu d'appui des affaires. À la fin, nous tenons à rajouter que la conjoncture actuelle, à savoir la période postévolutionnaire transitoire que connaît la Tunisie, peut être propice pour relancer la dynamique entrepreneuriale.

## REFERENCES

- [1] B. Paul, "Université et entrepreneuriat en Haïti," Munich Personal RePEc Archive MPRA Paper n°39015, 2012, [Online]. Available: <http://mpra.ub.uni-muenchen.de/39015/>
- [2] R. Jaziri et R. Paturel, "L'intention entrepreneuriale de l'universitaire : vers un consensus conceptuel de l'academic entrepreneurship à l'acadépreuneuriat," *Colloque international sur l'entrepreneuriat à la recherche de l'intention : l'imagination au service de la gestion, ESC Brest*, 2009
- [3] A.A. Dia, "L'université sénégalaise face à la problématique de l'entrepreneuriat," *Revue de l'entrepreneuriat*, N°10, pp. 9–32, 2011.
- [4] C. Schmitt, S. Berger-Douce et M. Bayad, "Les incubateurs universitaires et le paradoxe de la relation entre université et entrepreneuriat," *7ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME*, 2004.
- [5] T. Verstaete, "L'entrepreneuriat : un phénomène aux multiples formes d'expression", in T. Verstraete, *Histoire d'entreprendre-Les réalités de l'entrepreneuriat*, Editions Management et Société, 2000.
- [6] A. Paradas, "Contribution à l'évaluation à la formation professionnelle en PME," Thèse de doctorat, Universités de Montpellier 1 et 2, France, 1993.
- [7] L. Taktak Kallel, "États des lieux de l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les universités tunisiennes : pour une évaluation des couples enseignements/établissements dans leur capacité à créer une dynamique entrepreneuriale," *4ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat*, 2005.
- [8] P.A. Julien et M. Marchesnay, *L'entrepreneuriat*, Economica, 1996.
- [9] Y. Gasse, "Création et gestion de l'entreprise," in L.J. Filion, *Management des PME : De la création à la croissance*, ERPI-Pearson, pp. 147–159, 2007.
- [10] A. Fayolle, T. Verstaete, "Quatre paradigmes pour cerner le domaine de recherche en entrepreneuriat," *7ème Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME*, 2004.
- [11] R. Paturel, *Dynamiques entrepreneuriales et développement économique*, L'Harmattan, 2007.
- [12] C. Schmitt, "Université et entrepreneuriat : donner à voir pour comprendre ; donner à comprendre pour voir," in C. Schmitt, *Université et entrepreneuriat : une relation en quête de sens*, Presses Universitaires de Nancy Tome II, pp. 13–28, 2008.
- [13] C. Schmitt, S. Berger-Douce et M. Bayad, "Université et entrepreneuriat : Vers le développement d'une relation paradoxale ?," in C. Schmitt, *Université et entrepreneuriat : Une relation en quête de sens*, L'Harmattan, pp. 181–216, 2005.
- [14] (2016) Site internet du Mesrs [Online]. Available: [http://www.mes.tn/page.php?code\\_menu=18&code\\_menu\\_parent=13/](http://www.mes.tn/page.php?code_menu=18&code_menu_parent=13/)
- [15] N. Rajhi, "Un éclairage à la compréhension de l'université entrepreneuriale en Tunisie," *8ème Congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat*, 2013
- [16] R. Paturel et R. Masmoudi, "Les structures d'appui à la création d'entreprise: contribution en vue de l'évaluation de leurs performances," *IVème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat*, 2005.
- [17] (2016) Site internet de l'API [Online]. Available: <http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/doc.asp?mcat=22&mrub=178>
- [18] Rapport OCDE, *Promouvoir l'entrepreneuriat dans les universités tunisiennes*, Editions OCDE, 2012, [Online]. Available: <http://dx.doi.org/10.1787/5k913fsf9w44-fr>
- [19] L. Saleh, "L'intention entrepreneuriale des étudiantes : cas du Liban", Thèse de doctorat, Université de Nancy 2, France, 2011.
- [20] J.P. Béchar, "L'enseignement en entrepreneurship à travers le monde : validation d'une typologie", *Management International*, N° 3, pp. 25–34, 1998.

- [21] A. Fayolle, "Exploratory study to assess the effects of entrepreneurship programs on student entrepreneurial behaviours", *Journal of Enterprising Culture*, N°8, pp. 169–184, 2000.
- [22] B. Saporta et T. Verstaete, "Réflexions sur l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les composantes en sciences de gestion des universités françaises", *Gestion 2000*, N°17, pp.97–121, 2000.
- [23] P. Sénicourt et T. Verstaete, "Apprendre à entreprendre : typologie à quatre niveaux pour la diffusion d'une culture entrepreneuriale au sein du système éducatif", *Reflets et perspectives de la vie économique*, N°4, pp. 131–140, 2000.
- [24] C. Verzat et M. Garant, "L'accompagnement dans les institutions d'enseignement supérieur », in B.Raucent, C.Verzat, et L.Villeneuve, *Accompagner les étudiants*, De Boeck, pp. 503 –536, 2010.
- [25] B. Surlemont, P. Kearney (2009), *Pédagogie et esprit d'entreprendre*, De Boeck.
- [26] J.P. Béchar, J.M. Toulouse, "Entrepreneurship and education: Viewpoint from education, " *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, vol. 9, pp.3–13, 1991.
- [27] G.T. Solomon, S. Duffy et A. Tarabishy, "The state of entrepreneurship education in the United States: a nationwide survey and analysis," *International Journal of Entrepreneurship Education*, N°1, pp. 65–86, 2002.
- [28] Niras consultants, Fora, Econ Poyry, (2008), *Survey of entrepreneurship in higher education in Europe*, Report for European Commission Directorate-General for Enterprise and Industry [http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/files/support\\_measures/training\\_education/highedsurvey\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/files/support_measures/training_education/highedsurvey_en.pdf)
- [29] C. Verzat, "Université entrepreneuriale n'est pas un oxymoron," *L'Expansion Entrepreneuriat*, N°1, 2009.
- [30] G.T. Solomon, K.M. Weaver et L.W. Fernald, "A historical examination of small business management and entrepreneurship pedagogy," *Simulation & Gaming*, N°25, pp 338–352, 1994.
- [31] J.O.Fiet, "The pedagogical side of entrepreneurial theory", *Journal of Business Venturing*, vol.16, n°2, pp. 101–117, 2000.
- [32] C. Carrier, "L'enseignement de l'entrepreneuriat : au-delà des cours magistraux, des études de cas et du plan d'affaires", *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol.8, n°2, pp. 17–34, 2009.
- [33] O. Toutain et A. Fayolle, "Apprentissage expérientiel et éducation entrepreneuriale : État de l'art et perspectives nouvelles », *7<sup>ème</sup> Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation*, 2011.
- [34] Y. Gasse, "Un modèle de la démarche entrepreneuriale : le cas de l'Université Laval", *Entreprendre & Innover*, vol.3, pp. 19–32, 2011.
- [35] C. Verzat, B. Surlemont, "Editorial. L'enseignement de l'entrepreneuriat : la boîte de Pandore ! ", *Entreprendre & Innover*, vol.3, n°11-12, pp. 5–6, 2011.
- [36] A. Shapero, "Entrepreneurship and economic development," in J.W. Schreier, *Entrepreneurship and enterprise development, a worldwide perspective*, Milwaukee, 1975.
- [37] T. Verstraete et B.Saporta (2006), *Création d'entreprise et entrepreneuriat*, Editions de l'ADREG, 2006.
- [38] Y. Gasse, "Les conditions environnementales de la création d'entreprises dans les économies émergentes," in R. Paturol, *Dynamiques entrepreneuriales et développement économique*, L'Harmattan, pp.43–64, 2007.
- [39] M.Peng et P.S. Heath, "The growth of the firm in planned economics in transition: Institutions, organizations and strategic choice", *Academy of Management Review*, N°.21, pp.492–528, 1996
- [40] M.A.Carree et A.R. Thurik, "The impact of entrepreneurship on economic growth," in Z.A. Acs and D.B Audretsh, *Handbook of Entrepreneurship Research: An interdisciplinary survey and introduction*, Springer, pp. 437–471, 2003.
- [41] D. Ahlstrom, G.D. Bruton, "Venture capital in emerging Economies: Networks and institutional change", *Entrepreneurship Theory and Practice*, N° 32, pp. 299–320, 2008
- [42] G.D. Bruton, D. Ahlstrom, K. Obloj, "Entrepreneurship in Emerging Economies: Where are we today and where should the research go in the future", *Entrepreneurship Theory and Practice*, N°. 32, pp. 1–14, 2008.
- [43] H. Capron, "Introduction à l'économie de l'entrepreneuriat, " in H. Capron, *Entrepreneuriat et création d'entreprise*, De Boeck, pp. 11 – 33, 2009.
- [44] H. Daval, B. Deschamps, S. Geindre, "Proposition d'une grille de lecture des profils d'entrepreneurs", *Sciences de Gestion*, n°32, pp.53–74, 2002.
- [45] M. Tremblay et Y.Gasse, "Comparaison internationale sur les perceptions et intentions entrepreneuriales : une quête menée auprès d'étudiants universitaires," in R. Paturol, *Projets et entrepreneuriat au sein des pays émergents*, L'Harmattan pp. 24 –50, 2013.
- [46] S. Haddad, "Processus de création des entreprises innovantes en Tunisie: résultats d'une étude exploratoire", *Revue Internationale P.M.E.*, vol. 26, pp.13–44, 2013
- [47] Rapport GIZ, *Etat de l'art de l'essaimage en Tunisie & son impact sur la dynamique de création d'entreprises*, Programme n°11.2171.4.001.30, Wiki Start Up, Rapport pour la République Tunisienne et le Ministère de l'Industrie, 2012, [Online]. Available: [http://www.academia.edu/2276668/Etat\\_de\\_l'art\\_de\\_l'Essaimage\\_en\\_Tunisie\\_et\\_son\\_impact\\_sur\\_la\\_dynamique\\_entrepreneuriale](http://www.academia.edu/2276668/Etat_de_l'art_de_l'Essaimage_en_Tunisie_et_son_impact_sur_la_dynamique_entrepreneuriale)
- [48] Rapport Banque Mondiale, *Doing Business 2016 Measuring Regulatory quality and efficiency Economy profile 2016*, Tunisia, 13<sup>th</sup> édition, 2016, [Online]. Available: <http://francais.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/tunisia>